

A.S.B.L. CENTRE EDUCATIF DE LA SAINTE UNION
Chaussée de Lille, 12 - 7500 Tournai

Deux implantations : rue des Campeaux , 41 - 7500 TOURNAI
Tél. : 069.22.50.66
courriel : sec.campeaux@cesu.be

chaussée de Lille, 12 - 7500 TOURNAI
Tél. : 069.22.18.22
courriel : sec.chaussee@cesu.be

Projet d'établissement

Préambule

Ce document exprime notre volonté collective de réaliser durant cette année scolaire les quelques actions que notre communauté éducative considère comme prioritaires. Elles s'inscrivent dans le cadre du décret *Missions* du 24 juillet 1997.

La mise en œuvre de ce projet d'établissement nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, professeurs, éducateurs, direction, Pouvoir Organisateur, acteurs externes. Elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Si des actions n'ont pu aboutir, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

1. Racines et valeurs

1.1 Qui sommes-nous et d'où venons-nous ?

La congrégation enseignante des Sœurs de la Sainte-Union a été fondée en 1828. Son projet humaniste est basé sur les principes du fondateur, Jean-Baptiste De Brabant : exigence intellectuelle, formation à la réflexion personnelle, morale de responsabilité et d'autonomie, et surtout **bienveillance et amour des élèves dans un climat heureux et confiant**. Il est sous-tendu par l'Évangile et la foi en Jésus-Christ, sources et paradigmes de l'amour, de l'intelligence, de la patience et de l'équité.

1.2 Où allons-nous et comment ?

Notre école s'inscrit donc dans une tradition plus que séculaire et notre souci sera de transmettre cet héritage que nous devons garder vivant et donc transformer. Pour vivre au quotidien notre mission d'éducation, nous veillerons

- à mettre en œuvre un projet éducatif lisible et visible,
- à accorder notre attention aux besoins de chacun dans le respect du groupe afin d'apprendre à vivre ensemble, à faire des choses ensemble,
- à donner priorité au savoir-être sur le savoir-faire,
- à prôner des valeurs humaines qui prennent sens dans l'évangile : respect de la personne, de la différence et goût de l'effort.

Nous proposons à nos élèves la culture chrétienne et les valeurs qui s'y rattachent : la générosité, le pardon des offenses, le souci d'une vie intérieure, l'espérance, la foi en un Dieu personnel. Le jeune qui refuse la référence chrétienne sera aidé, dans le respect de sa démarche personnelle, à approfondir ses opinions et à opter avec discernement pour un idéal de vie plutôt que de glisser dans l'indifférence ou la facilité.

En tant que « Centre éducatif », nous adhérons aux principes concrets suivants :

- une organisation de la « cité scolaire » établissant des règles simples, connues de tous, des mœurs respectueuses des personnes et des biens, proscrivant l'arbitraire et la violence, établissant le dialogue et la concertation, instaurant des procédures (tel le conseil éducatif) et des contrats garantis par une autorité clairement désignée ;
- une éducation suscitant le souci du bien commun, le respect de l'autre et des engagements, le travail, la connaissance de la matière, l'épanouissement personnel, l'initiative, le sens de la beauté et de la gratuité.
- un apprentissage mettant l'accent sur la réflexion personnelle, le goût de la recherche et de l'effort, une culture générale articulée, un enseignement qui ne se limite pas à l'utilitaire mais suscite le questionnement sur l'homme et le monde.

2. Notre public

Au 15 janvier 2019, 656 élèves sont inscrits à l'école secondaire :

- 184 fréquentent l'implantation située à la rue des Campeaux ;
- 472 fréquentent l'implantation située à la chaussée de Lille.

3. Nos objectifs prioritaires

Dans toute l'école

La compétence de « savoir » reste une compétence de base indispensable, même si pour beaucoup d'informations il existe de nombreuses « banques de données » qu'il est important de savoir utiliser.

S'y ajoutent des compétences de « savoir-faire » : l'élève doit être capable de comprendre et respecter les consignes, d'organiser son travail, d'exploiter les documents disponibles et ses propres acquis. Tout cela est essentiel pour que l'élève puisse se débrouiller face à une situation nouvelle.

Enfin - et c'est fondamental dans notre projet -, des compétences de « savoir-être » préparent l'élève à un comportement adapté à une profession à caractère social : il doit être capable de vivre en groupe, d'être respectueux de tous et de s'exprimer correctement.

L'essentiel pour les élèves est de progresser, d'aller le plus loin possible dans l'acquisition de ces compétences. La direction, les professeurs et les éducateurs **ont pour tâche de les y aider dans un esprit de dialogue et de critique constructive.**

3.1. Au 1^{er} degré

Le premier degré a pour objectif d'assurer à tous les élèves, de préférence en deux ans, les socles de compétences requis pour accéder à une troisième, dans une orientation de transition ou de qualification. On y poursuit une politique favorisant l'acquisition des compétences de base par tous les élèves et l'extension de compétences plus variées et plus approfondies pour ceux qui en sont capables, de façon à pousser chacun à son maximum.

A l'issue de ce degré, les élèves sont orientés selon leurs motivations et leurs acquis vers une 3^{ème} année. Nous abordons cette orientation de manière positive, à partir du potentiel, des productions et de la motivation observés chez l'élève de façon à lui assurer les meilleures chances de réussir un parcours complet d'études secondaires.

3.2. Au 2^{ème} degré

L'admission à partir de la 3^{ème} exige que les élèves témoignent de la motivation et des capacités requises pour entreprendre ou poursuivre dans l'option choisie. Dans chaque cours, les élèves les plus faibles sont aidés à surmonter leurs difficultés.

3.2.1. *Enseignement de transition*

On y prépare les élèves aux compétences d'abstraction, de communication et de production (de textes ou de travaux) propres aux études de transition. Le volume de travail personnel augmente. A l'issue du deuxième degré, les élèves ne maîtrisant pas les compétences requises pour le 3^{ème} degré de transition sont réorientés vers une filière de qualification technique ou professionnelle.

3.2.2. *Enseignement de qualification (technique et professionnel)*

On y prépare les élèves aux compétences techniques concrètes préparant aux débouchés professionnels dans les services aux personnes.

3.3. Au 3^{ème} degré

L'admission à partir de la 5ème exige que les élèves confirment leur choix et fassent preuve des capacités requises pour être aptes à commencer des études supérieures ou entrer dans la vie professionnelle.

3.3.1. Enseignement de transition

L'école cherche avant tout à procurer aux élèves une solide formation humaine.

L'éveil de l'esprit à la curiosité scientifique, à la rigueur mathématique, à l'indispensable usage des langues, aux problèmes économiques, sociaux et philosophiques reste, avec la méthode de travail et le sens de la recherche personnelle et créative, un des objectifs que s'est fixés ce type d'enseignement.

L'accent est porté sur le projet personnel d'études de chacun et sur l'acquisition progressive de l'autonomie.

3.3.2. Enseignement de qualification (technique et professionnel)

La première préoccupation est de préparer les élèves aux compétences scientifiques et techniques de base préparant aux débouchés professionnels dans les services sociaux, familiaux, paramédicaux. Les stages tiennent une place importante dans la formation.

La seconde est de donner une base théorique suffisante pour que l'élève motivé choisisse des études supérieures où il puisse encore parfaire son acquis.

4. Les actions

Toutes les actions présentées dans ce projet d'établissement sont organisées dans la limite des réglementations.

4.1. Démarche Qualité

Depuis 2003, l'école s'est engagée dans un projet d'envergure, la démarche Qualité.

De quoi s'agit-il ? En deux mots : oser se remettre en question, oser regarder ce qui fonctionne moins bien dans son organisation, et sur base de ce constat, se donner les moyens, les outils pour améliorer ce qui peut l'être. S'appuyer sur ce qui marche pour améliorer ce qui marche moins ...

Un Comité de Pilotage fonctionne : un référent a été choisi dans chaque section pour coordonner les activités qui s'y déroulent, et pour organiser le travail lié à la démarche qualité. L'ensemble de ces coordinateurs, associés à l'équipe de direction et au coordinateur qualité, compose ce Comité de Pilotage. Nous y consacrons beaucoup de temps, de moyens et d'énergie.

Le travail effectué dans le cadre de cette démarche Qualité est un outil puissant de mise en cohérence de nos actions par rapport à nos missions.

4.2. Les cours et l'évaluation

A tous les niveaux et dans toutes les sections, les professeurs sont attentifs à ouvrir leurs cours sur la vie extérieure à l'école : références à l'actualité, visites, présence à l'école d'intervenants extérieurs, etc.

4.2.1 Au 1^{er} degré

La décision de réussite est prise au terme de deux ans voire trois ans (évaluation certificative). L'objectif est donc durant ce cycle d'observation de renforcer les compétences de base, d'observer et d'évaluer les capacités spécifiques de chaque jeune au travers de différentes matières de manière à ce qu'il puisse atteindre les socles de compétences.

4.2.2. *Au 2^{ème} degré*

L'objectif est, sur les deux années du cycle, de renforcer les compétences de base, d'observer et d'évaluer les capacités spécifiques de chaque élève au travers des différentes matières en vue de la meilleure orientation possible.

Toutefois, une décision de redoublement ou de réorientation peut être prise dès la fin de la 3^{ème}, en fonction du projet de l'élève et dans le plus large accord possible avec les parents et en collaboration avec le P.M.S.

4.2.3. *Au 3^{ème} degré*

Au 3^{ème} degré, il a été défini un ensemble de compétences à atteindre en fin de cycle. L'acquisition de ces compétences est régulièrement évaluée par le conseil de classe durant les deux années de formation.

Dans l'enseignement général et de transition, on stimulera tout particulièrement la recherche et la créativité, notamment par la rédaction et la présentation orale en fin de cycle d'un « travail personnel de fin d'études » choisi par l'élève.

Dans l'enseignement de qualification technique et professionnelle, l'acquisition des compétences terminales revêt une importance capitale dans la réussite. En effet, les métiers qui touchent au service aux personnes nécessitent un ensemble de qualités personnelles : de la conscience professionnelle, le respect de l'autre, une capacité d'autonomie, etc. Ces compétences sont présentées aux élèves et les critères d'évaluation leur sont communiqués afin qu'ils sachent précisément ce que les professeurs et les responsables de stages attendent d'eux.

Dans cette optique, le conseil de classe s'efforcera d'avertir dès que possible en 5^{ème} les élèves qui ne semblent pas à même d'obtenir la qualification en fin de cycle.

4.3. Relations avec les élèves

4.3.1. *Accueil des élèves à leur arrivée*

Les élèves sont répartis dans deux implantations par tranche d'âges afin de préserver le climat convivial de l'école.

Aucune condition n'est requise a priori : l'école peut accueillir, dans la mesure de ses moyens, des élèves présentant des problèmes particuliers (déficit moteur ou sensoriel, parcours scolaire perturbé, élèves ignorant le français, etc.).

Dans chaque implantation et pour toutes les sections, direction et professeurs titulaires accueillent les élèves. Une attention particulière est portée aux élèves au début de chaque grande étape du parcours scolaire (1^{ère}, 3^{ème} et 5^{ème} années).

4.3.2. *Soutien des élèves en difficulté*

Pour les problèmes de classe et les problèmes personnels, les professeurs, notamment les titulaires, sont disponibles quand les élèves le demandent. Les élèves de la classe s'occupent des élèves absents pour maladie, de façon à faciliter leur redémarrage.

Pour les difficultés spécifiquement scolaires, une école des devoirs et une étude surveillée sont organisées à la rue des Campeaux et des remédiations, dans la mesure du possible, dans les deux implantations.

Au premier degré, un « Plan Individualisé d'Apprentissage » est élaboré en partenariat entre l'élève en difficulté et les professeurs. En cas de nécessité, contact est pris avec les parents de l'élève et/ou le P.M.S.

Pour les jeunes qui en éprouvent le besoin, le PMS organise une permanence hebdomadaire à l'école. Ils peuvent se confier et se faire aider ; en cas de nécessité, ils seront aiguillés vers une aide plus spécialisée.

A la Chaussée, une permanence d'écoute pourrait également être assurée par une psychologue chaque semaine.

Au 2^{ème} degré, et plus particulièrement pour l'enseignement qualifiant, notre école met en œuvre un projet « AccroCESU », qui favorise l'accrochage scolaire et la motivation de l'élève en améliorant sa méthode de travail ; des activités en école visent à améliorer son choix d'option et son orientation future en tenant compte de ses goûts et capacités.

Une attention particulière est apportée aux élèves venant de l'enseignement spécialisé pour les intégrer d'une façon harmonieuse. Notre but, en acceptant ou en refusant un élève, sera toujours son épanouissement. Ce souci de l'autre et l'accueil des personnes différentes apparaissent comme des objectifs à poursuivre tant par les professeurs que par les élèves, puisqu'ils sont acteurs dans une école qui a pour vocation le service aux personnes.

Pour les handicapés physiques, un contact est pris avec les spécialistes ; les professeurs et élèves de la classe apportent leur aide, nous choisissons autant que possible des locaux appropriés, nous agrandissons les photocopies, etc.

Les parents à qui des difficultés financières ne permettraient pas de payer complètement certaines activités obligatoires peuvent s'adresser à l'école qui s'efforcera de trouver un arrangement ou, si c'est nécessaire, de payer tout ou partie des sommes en question.

4.3.3. Rôle des éducateurs.

La mission de l'équipe d'éducateurs comprend des éléments pédagogiques, sociaux et administratifs. Cette tâche fait de l'éducateur un membre à part entière de l'équipe éducative, co-responsable de l'épanouissement intellectuel et socio-affectif de l'élève.

Elle comprend :

- un travail d'encadrement en dehors des cours,
- une guidance socio-pédagogique : vérifier les absences, contacter les parents en cas d'absentéisme, communiquer avec les élèves afin d'être un médiateur et de remédier aux attitudes qui sont en rupture avec le projet éducatif,
- une guidance des études : créer une atmosphère de travail, aider les élèves dans leurs recherches,
- un travail d'animation.

4.3.4. Le conseil éducatif (aux Campeaux).

Les problèmes disciplinaires graves ou récurrents sont traités par le Conseil éducatif. Celui-ci est composé de la direction et des éducateurs. Il se réunit chaque semaine, analyse les cas sur base des témoignages et des faits observés, et envisage les mesures ou les sanctions appropriées.

4.4. Relations avec les parents

Au début de chaque année scolaire, une soirée d'accueil est organisée à l'intention des parents des élèves de 1^{ère} secondaire.

Chaque trimestre, une réunion de parents est organisée pour toutes les classes. Des rencontres sont toujours possibles en dehors de ces réunions, à la demande des parents ou des professeurs.

Les parents sont invités à suivre attentivement le parcours scolaire de leur enfant, en parler avec lui, organiser la vie familiale de façon à soutenir le projet d'études de leur enfant, établir un dialogue sincère avec professeurs, éducateurs ou direction. Dans le secondaire, ils doivent en particulier prendre leurs responsabilités dans le choix des options, en concertation avec leur enfant, particulièrement pour la 3^{ème} et la 5^{ème} année : des réunions d'information et de présentation des options sont d'ailleurs prévues à cet effet durant le 2^{ème} trimestre.

4.5. Communication

4.5.1. Au niveau interne

Les professeurs sont informés de façon hebdomadaire des activités de l'école par une lettre info, envoyée par e-mail.

La communication entre élèves et professeurs se fait par l'intermédiaire du titulaire de classe ou du directeur et par affichage.

Les parents sont informés par le journal de communication « trait d'union », par le bulletin, par les réunions de parents et par des courriers distribués aux élèves et/ou envoyés par mail. Ces courriers sont également présents sur le site de l'école dans « **l'espace parents** ».

Depuis 2007, un conseil de délégués des élèves fonctionne au sein de l'école. Il traite de nombreux sujets concrets qui concernent directement les élèves et la vie à l'école.

4.5.2. Au niveau externe.

L'école est représentée à l'extérieur par la participation de nos élèves à des manifestations telles que grimage et maquillage d'enfants, animations dans les homes de personnes âgées et les écoles maternelles, olympiade mathématique, compétitions sportives inter-écoles, olympiade d'orthographe... L'école est également présente au salon de l'étudiant (SIEP) où les élèves assurent la garderie réservée aux jeunes enfants.

Les stages des élèves sont aussi l'occasion pour l'école de montrer ce qui se fait en son sein.

4.5.3 Le site Internet

Fenêtre largement ouverte sur le monde, réel ou virtuel, le site Internet de l'école (<http://blog.cesu.be>) permet non seulement aux personnes extérieures de s'informer sur les options proposées, le planning de l'année scolaire et les activités organisées, mais aussi aux élèves et aux enseignants de présenter, au moyen de textes, documents et photos, les activités auxquelles ils ont participé.

Le site compte un espace à l'usage des professeurs uniquement, un **espace réservé aux parents** : ceux-ci pourront y trouver de nombreuses informations concernant l'organisation des études et de l'année scolaire, ainsi que tous les courriers qui leur sont adressés durant l'année et un lien vers une e-plateforme de paiement sécurisé (<https://cesu.bside.be/fr/>)

4.6. Projets.

Dans notre société, il est primordial de favoriser l'intérêt des élèves pour l'environnement, la santé, la culture, la citoyenneté, l'ouverture aux autres.

4.6.1. Au premier degré

L'un ou l'autre projet est organisé régulièrement pour mettre en avant cet aspect constructif de l'apprentissage. L'accent est mis sur le travail collaboratif et le vivre ensemble (organisation de diverses activités sportives et culturelles).

La 2^{ème} complémentaire (2^{ème} S) s'appuie sur la mise en place de projets interdisciplinaires. Certains cours peuvent voir leur organisation modifiée d'année en année selon les choix opérés (planification des cours d'ASS, mixité du cours d'éducation physique...).

4.6.2. Aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés de l'enseignement de transition

Des activités communes à tout le 2^{ème} degré sont organisées : séjours linguistiques aux Pays-Bas, voyage culturel à Paris, classes vertes à Vierves-sur-Viroin, etc. Au 3^{ème} degré, des activités diverses sont prévues, suivant les options : voyages culturels, visites d'expositions, déplacements à objectifs

scientifiques, géographiques ou linguistiques, visites de sites commémoratifs, sans oublier la participation à différents défis ou concours.

4.6.3. *Aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés de l'enseignement qualifiant.*

Au 2^{ème} degré professionnel, des projets pluridisciplinaires amènent les élèves à gérer ensemble certaines activités dans le domaine de l'environnement, avec des enfants ou des personnes âgées, de manière à inscrire leur apprentissage dans des situations réelles de vie.

Dans les autres classes, de nombreuses activités en rapport avec les différentes options sont prévues : animations dans les crèches, grimage dans les écoles, visites diverses, conférences à l'école ou à l'extérieur, etc.

4.7. Animation religieuse

4.7.1. *Journées de réflexion*

Au premier degré : journée-rencontre.

Les objectifs de cette journée sont d'éveiller l'élève au « symbolique » et de travailler à une mise au clair de la connaissance de soi et des autres par le biais d'une méthodologie ludique et pratique.

Au deuxième degré : journée-projet.

Les objectifs sont de travailler la question de l'identité ; de distinguer, afin d'éviter le rejet en bloc, l'Église de la Foi ; d'aborder le souci des plus défavorisés par le biais notamment de témoignages. C'est aussi l'occasion de préparer un repas ensemble.

Au troisième degré

Pour les classes de 5^{ème} GTtr – TQ et QP est prévue une retraite de 2 ou 3 jours en internat. Le but est de mieux se connaître et de mettre en œuvre des valeurs pour l'avenir.

4.7.2. *Temps forts.*

Des activités à caractère religieux et/ou social sont organisées pour les élèves durant l'année, notamment avant les fêtes de Noël et de Pâques : célébration, témoignages, marche parrainée, actions de solidarité, etc.

4.8. Établissement d'une continuité

4.8.1. *Entre primaire et secondaire*

Pour faciliter la transition entre le primaire et le secondaire, plusieurs projets sont menés. Ils regroupent les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire et de 1^{ère} secondaire. Ce travail de collaboration entre instituteurs et professeurs du secondaire est gage d'un passage en douceur à cette étape importante. En effet, une des grosses difficultés est qu'au début du secondaire, l'enfant est confronté à plusieurs enseignants au lieu d'un seul précédemment. Les professeurs travaillent en équipes pour adapter la difficulté et l'abondance du travail demandé.

Notre souci premier est d'observer le « profil » de l'élève. Ainsi, nous veillons à ce que l'élève maîtrise, au moment voulu, les compétences disciplinaires et transversales qui sont requises.

4.8.2. *Dans l'enseignement qualifiant*

Nous avons défini les compétences essentielles à atteindre par les élèves pour leur future profession : un comportement objectivement observable selon des critères cohérents, une maîtrise des techniques de l'option choisie, une aptitude à réagir dans la situation de stage, une formation générale en rapport avec le projet des futurs assistants en pharmacie, esthéticiennes, puéricultrices, aides familiaux et aides-soignants.

4.8.3. *Entre secondaire et études supérieures*

En fin de secondaire, l'équipe du P.M.S. informe tous les élèves et interviewe ceux qui le souhaitent. Certains visitent le salon de l'étudiant. Des stages sont organisés pour les 6 GTtr.

En outre, des informations sont mises à la disposition des élèves au sujet des études supérieures ; des visites dans des universités et la participation à des journées d'informations dans les écoles supérieures sont possibles à la demande.

4.8.4. *Entre secondaire et vie active*

Les stages sont évidemment pour les élèves l'occasion privilégiée d'un contact régulier avec un milieu de travail.

Des visites d'entreprises, de crèches, d'établissements d'enseignement spécial etc. aident les élèves à choisir une future orientation.

Les jeunes sont aidés à la recherche d'un premier emploi par l'entraînement en classe à la rédaction d'une lettre de demande d'emploi et d'un CV, par le visionnement d'une cassette-vidéo sur l'entretien d'embauche et par un entretien d'embauche avec un intervenant extérieur. Les informations données par le FOREM leur sont distribuées.

4.9. L'informatique

Chaque implantation dispose de locaux informatiques équipés d'ordinateurs, d'une connexion Internet et d'un dataview.

Le site de l'école (<http://blog.cesu.be>) propose de nombreux articles agrémentés de photos décrivant les activités organisées par les élèves et les professeurs. Les professeurs veillent ainsi à :

- amener tous les élèves à utiliser l'outil informatique ;
- mettre en œuvre des projets pédagogiques ;
- offrir aux élèves une formation adaptée aux besoins actuels, notamment par des formations en ligne ;
- leur proposer des activités centrées sur l'échange ;
- donner aux élèves qui ne l'ont pas chez eux la possibilité d'utiliser les TIC (techniques d'information et de communication) ; pour ce faire, la bibliothèque est accessible durant la pause de midi à la Chaussée.

De façon plus générale, les professeurs et les élèves peuvent mener des recherches sur Internet.

4.10 La bibliothèque

Chaque implantation héberge une bibliothèque où l'on peut trouver romans, BD et ouvrages documentaires adaptés aux élèves. Ceux-ci peuvent s'y rendre sur le temps de midi pour travailler, lire, consulter ou emprunter des ouvrages, en se faisant aider ou conseiller par les bibliothécaires.

ACCORD DE L'ÉLÈVE ET DES PARENTS

La fiche en annexe doit être complétée et signée pour le lundi qui suit la rentrée.